

Conseil d'UFR de physique élargi au Conseil Scientifique et aux présidents de CSES

Séance du 12 avril 2005

Étaient présents :

A. Asnacios, J. Bartlett, V. Berger, Y. Couder, F. Gazeau, Y. Giraud-Heraud, E. Gourgoulhon, B. Ladoux, J. Le Bourlot, J.-C. Lévy, E. Plagnol, N. Pottier, C. Ricolleau, O. Ronsin, S. Rousset, D. Royer, C. Sirtori

ÉMÉRITAT ET HABILITATION A DIRIGER UNE THÈSE

Après avoir écouté les rapports de Daniel Royer, les Conseils approuvent, à l'unanimité, les décisions suivantes :

Prolongation de l'Eméritat de C.GUTHMANN pour une 4ème année.

HDR : Pascal SILBERZAN et Jan-Luc SIDA.

EXAMEN ET CLASSEMENT DES CANDIDATURES AUX PROMOTIONS D'ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DE L'UFR DE PHYSIQUE

Après audition des présidents des Commissions de Spécialistes concernées, 28, 29, 30, 34, 60/62, 61/63, et examen des candidatures, le Conseil a approuvé à l'unanimité les classements suivants :

A) Pour la promotion à la Hors-Classe des Maîtres de Conférence

- 1 GALLAIS Eric (28)
- 2 PONS Yvette (29)
- 3 GIRARD Yann (28)

B) Pour la promotion à la Première Classe des Professeurs

- 1 BAUMBERGER T (28)
- 2 PATZAK Thomas (29)
- 3 ROLLEY Etienne (28)
- 4 COHEN TENOUDJI Frédéric (63)

C) Pour la promotion à la Classe Exceptionnelle 1er Chevron des Professeurs

- 1 FULCHINIONI Marcello (34)
- 2 ROYER Daniel (60-62)
- 3 POTTIER Noelle (28)

D) Pour la promotion à la Classe Exceptionnelle 2ème Chevron des Professeurs

- 1 BINETRUY Pierre (29)
- 2 LEVY Jean-Claude (28)

Deux points concernant le déroulement des discussions :

Il est noté que la participation de membres de la Commission Pédagogique est nécessaire et importante pour le bon déroulement des discussions relatives à ces classements. Il est regretté que le représentant de cette commission ne soit pas présent. Il est décidé que, pour les futures discussions sur ces sujets, une représentation plus large, à définir, soit invitée à participer.

Une discussion a eu lieu sur les principes qui doivent guider les commissions de spécialistes dans leur classement des candidats. Est-il nécessaire de favoriser la "dynamique" (en favorisant les candidats plus jeunes) ? La discussion n'ayant pas abouti, une séance du CS de l'UFR sera organisée pour traiter de ce sujet.